
Mairie de TREMBLECOURT

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Avril 2015

Le dix avril deux mille quinze, le Conseil Municipal de Tremblecourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, dans la salle communale, sous la présidence du Maire, Madame Marie-Jeanne CHRETIEN

Etaient présents : M Alain CHRETIEN, M Bernard CHRETIEN, Mme Marie-Jeanne CHRETIEN, Mme Danièle JANNEL, M Etienne JEMPF, M Jérôme MICHEL, Mme Danielle NOEL, M Frédéric PATARD.

Etaient excusés : Mme Béatrice CHRETIEN, M Francis COLIN (procuration à M Etienne JEMPF), M Frédéric WATY (procuration à Mme Danièle JANNEL)

Mr Alain CHRETIEN a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu du précédent conseil (13 mars 2015) avait été remis à chaque conseiller municipal dans les jours suivants. Il n'y a pas eu de modification, de complément ou de remarque de la part des conseillers.

1/ (Délibération 12/15) Vote des taux de taxes locales

Sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, le produit fiscal est maintenu à la même hauteur que pour l'exercice 2014. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter les taux suivants :

- | | |
|---------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation : | 8,16 % |
| - Taxe foncier bâti : | 9,03 % |
| - Taxe foncier non bâti : | 17,09 % |

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2/ (Délibération 13/15) Votes des budgets de la commune, du service de l'eau

Le Maire soumet le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement de chacun des budgets

➤ **Commune** :

Section de fonctionnement :	dépenses et recettes équilibrées à	264 330.48€
Section d'investissement :	dépenses et recettes équilibrées à	94 751.45 €

➤ **Eau** :

Section d'exploitation :	dépenses et recettes équilibrées à	45 449.85 €
Section d'investissement :	dépenses et recettes équilibrées à	29 129.32 €

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3/ (Délibération 14/15) Devis de réfection du chauffage de la salle polyvalente

Suite aux dysfonctionnements du chauffage de la salle de l'amitié survenus cet hiver, Alain CHRETIEN a fait expertiser par une entreprise d'électricité (Kauffmann) l'ensemble de l'installation pour chiffrage des travaux à effectuer. L'entreprise a établi un devis pour l'installation d'un nouveau thermostat, d'un radiateur pour remplacer deux convecteurs défectueux, et d'un compteur (qui permettra de différencier la consommation de la salle et celle de la médiathèque).

Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise Kauffmann pour un montant de 2064,91 € HT.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

L'entreprise procédera ensuite à la vérification de l'ensemble du plafond chauffant.

4/) Emplacement réservé chemin de Rosières

Le propriétaire d'une parcelle située chemin de Rosières a mis son terrain en vente, un acheteur s'est positionné et il est prêt à déposer un permis de construire. Mais cette opération semble compromise, entre autre parce que la parcelle est concernée par un emplacement réservé du POS.

La commune a été destinataire d'un courrier de mise en demeure d'étudier l'achat de cette parcelle. La solution à étudier pour que le projet actuel puisse être réalisé consisterait à supprimer l'emplacement réservé, en utilisant une procédure simplifiée de modification du POS.

5/ (Délibération 15/15) Demande de participation au concours national de la résistance et de la déportation

La commune est sollicitée par le comité départemental d'organisation du concours national du prix de la résistance et de la déportation pour l'obtention d'une aide. Ce concours, à destination des jeunes scolarisés dans le secondaire, prévoit une remise de prix et un voyage scolaire au camp du Struthof.

Le conseil municipal décide de participer à hauteur de 50 € par le versement d'une subvention au comité CNRD représenté par Mr Nedelec 26 rue Alix Leclerc 54000 NANCY.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6/ Questions diverses

 Information sur la révision du POS en PLU

Le bureau d'études a été choisi. La notification est en cours. Une réunion de lancement à laquelle seront invités tous les conseillers aura lieu dans les semaines qui viennent.

Information SIVU La clé des champs.

Le SIVU a été créé lors du passage de la CCCH à la CCT, car la CCT n'a pas repris la compétence petite enfance. Lors de sa création, le SIVU a démarré avec « zéro » de trésorerie. Suivant le résultat des démarches engagées pour résoudre ce problème, la participation des différentes communes pour 2015 pourra être impactée.

Autres questions

- Il y a beaucoup de chats errants rue de l'Eglise. Le refuge du Mordant sera contacté pour effectuer une capture programmée dans le cadre de la convention signée pour 2015.
- Remarques de conseillers : Les véhicules mal stationnés rue de l'Eglise engendrent des problèmes de sécurité, et les poids lourds sur les trottoirs risquent de provoquer des détériorations des parties communales.
- Il est proposé de faire circuler les véhicules de plus de 3.5 tonnes à l'extérieur du village par les chemins communaux plutôt que dans les rues. Il faudra en tenir compte dans l'élaboration du PLU.

La séance est levée à 10 h 45 min

Le maire, Marie-Jeanne Chrétien